

MODES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE de 0 à 6 ans



Structure municipale – Maison de l'enfant Maria-Montessori
Accueil collectif en Multi-accueil

Structure associative – « Les Moussaillons » – Léo-Lagrange
Accueil collectif en Micro-crèche.

Assistantes maternelles agréées indépendantes
Accueil familial

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

ACCUEIL PETITE ENFANCE

Parents,

Afin de simplifier vos démarches,

Le relais assistantes maternelles est le lieu unique pour obtenir les renseignements et effectuer les demandes concernant les modes d'accueil de la petite enfance sur la ville de Quetigny.

Les missions du relais assistantes maternelles :

- ▶ Le relais vous informe de tous les modes d'accueil petite enfance existant sur le territoire de la ville.
- ▶ Le relais réceptionne toutes les demandes d'accueil, collectives ou familiales.

De plus,

- ▶ Le relais vous communique les listes des assistantes maternelles agréées indépendantes exerçant à Quetigny.
- ▶ Le relais vous informe des démarches administratives à effectuer pour l'embauche d'une assistante maternelle.
- ▶ Le relais vous informe de vos droits et devoirs d'employeur.
- ▶ Le relais vous informe des aides auxquelles vous pouvez prétendre.
- ▶ Le relais vous écoute et vous conseille sur l'accueil de votre enfant au domicile de l'assistante maternelle.
- ▶ Le relais propose aux assistantes maternelles indépendantes et aux parents des temps d'animation à partager avec les enfants, dans un espace ludique et adapté à la petite enfance.

Coordonnées de la responsable :

Madame Frévin - 8 rue de l'Espace - 21800 Quetigny - ☎ 03.80.46.70.76
L'animatrice du Relais vous accueille lors de sa permanence le jeudi de 14h à 18h30 ou sur rendez-vous pour un autre jour.

Courriel : : ram@quetigny.fr

ASSISTANTES MATERNELLES INDEPENDANTES

ACCUEIL FAMILIAL

Au domicile des assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental.

Parents, quel que soit votre lieu de résidence

Horaires et jours d'accueil : à négocier avec l'assistante maternelle indépendante, dans le respect des dispositions de la Convention Collective Nationale des Assistants Maternels du particulier employeur.

Agrément de l'assistante maternelle :

(extrait du dossier « parents » du Conseil Départemental).

L'agrément est délivré par le Président du Conseil Départemental au vu d'un dossier fourni par la candidate assistante maternelle et d'une évaluation effectuée à son domicile par une assistante sociale ou une puéricultrice de son secteur d'activité. Elle doit obligatoirement suivre une formation de 120 heures. L'agrément précise le nombre et l'âge des enfants, qu'elle est autorisée à accueillir simultanément.

Caractéristiques de ce mode d'accueil :

(extrait du dossier « parents » du Conseil Départemental).

Mode d'accueil familial pour des enfants mineurs.

L'assistante maternelle a la responsabilité du bien-être de l'enfant confié et participe à l'éducation d'un enfant qui n'est pas le sien. Elle doit respecter les habitudes et la place des parents. Elle a un rôle complémentaire de celui des parents dans l'éveil de la personnalité de l'enfant.

Tarifs :

Le parent qui choisit de confier son enfant à une assistante maternelle agréée devient employeur.

En tant qu'employeur, il est tenu à des obligations : déclarations d'embauche, rédaction et conclusion d'un contrat de travail, respect de la Convention Collective Nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur...

Un salaire horaire minimum doit être garanti à l'assistante maternelle ainsi que le versement d'indemnité d'entretien et de repas le cas échéant.

Coordonnées de la responsable du Relais Assistantes maternelles :

Madame Frévin - 8 rue de l'Espace - 21800 Quetigny - ☎ 03.80.46.70.76

L'animatrice du Relais vous accueille lors de sa permanence le jeudi de 14h à 18h30 ou sur rendez vous

Courriel : ram@quetigny.fr

STRUCTURE MUNICIPALE : MAISON DE L'ENFANT MARIA MONTESSORI

ACCUEIL COLLECTIF - 8, rue de l'Espace - 21800 Quetigny

Agrément : 48 places

Parents, vous habitez : Quetigny, en priorité. Possibilité d'accueillir des enfants dont les parents résident hors Quetigny.

Horaires et jours d'accueil :

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

les repas et goûters sont préparés par une cuisinière.

Fermeture : 3 à 4 semaines en juillet/août, semaine entre Noël et jour de l'An, jours fériés et possibilités jours dits de « pont ».

Equipe professionnelle auprès des enfants : composée d'une Educatrice de jeunes enfants Adjointe, d'Auxiliaires de Puériculture, Animatrices et d'Agents d'entretien sous la responsabilité d'une Infirmière Puéricultrice.

Equipe technique : 1 Cuisinière, 1 Aide cuisinière, 1 Agent d'accueil

Un médecin assure le suivi médical préventif de l'enfant.

Caractéristiques de ce mode d'accueil :

Mode d'accueil collectif pour des enfants âgés de 2 mois ½ à 5 ans révolus.

- ▶ Contrat d'accueil régulier, à horaire fixe ou fluctuant
- ▶ Contrat d'accueil occasionnel
- ▶ Accueil d'urgence

Lieu d'éveil où l'enfant pourra enrichir sa personnalité et acquérir progressivement son autonomie en compagnie d'autres enfants, dans un espace de vie conçu et adapté à ses besoins.

Tarifs :

Les tarifs horaires sont calculés selon un barème établi par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge. Une majoration de 30% est appliquée aux parents qui ne résident pas à Quetigny.

Coordonnées de la responsable :

Madame Chevillet, Maison de l'Enfant Maria-Montessori

8, rue de l'Espace - 21800 Quetigny

☎ 03.80.46.24.47 - Courriel : cchevillet@quetigny.fr

STRUCTURE ASSOCIATIVE :

Micro-crèche « les Moussillons »

ACCUEIL COLLECTIF - 25, avenue du Cromois - 21800 Quetigny

Agrément : 10 places.

Parents, vous habitez : Quetigny

Horaires et jours d'accueil : du lundi au vendredi de 7h à 19h.
Les repas sont livrés et servis sur le lieu d'accueil.

Fermeture : 1 semaine entre Noël et jour de l'an, 3 semaines en été, les éventuels ponts et durant les jours fériés.

Par ailleurs, une journée pédagogique entraînant la fermeture de l'équipement est prévue dans l'année.

Les dates seront communiquées aux parents lors de l'inscription.

Equipe professionnelle :

Léo Lagrange Petite Enfance Bourgogne Franche-Comté est l'employeur de l'ensemble du personnel de la structure. Le personnel en place a été recruté conformément aux exigences du décret n°2010-613 du 7 juin 2010.

L'équipe de la micro crèche est composée de :

1 directrice EJE à mi-temps

2 auxiliaires de puéricultures (dont 1 à mi-temps)

2 animatrices titulaires du CAP Petite Enfance et 1 agent d'entretien.

Caractéristiques de ce mode d'accueil :

► L'ACCUEIL REGULIER

► L'ACCUEIL OCCASIONNEL.

► L'ACCUEIL D'URGENCE. Le caractère de la situation d'urgence sera évalué par la direction. Ce type d'accueil sera de courte durée. Nous accompagnerons la famille, en lien avec le Relais Assistantes Maternelles, dans la recherche d'un mode de garde, si l'accueil au sein de l'EAJE ne peut être pérennisé.

Lieu d'accueil participant au bien-être et à l'éveil de l'enfant.

Tarifs :

Les tarifs horaires sont calculés selon un barème établi par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge.

Coordonnées de la responsable :

Madame Schneider Aurélie

25, av du Cromois - 21800 Quetigny

☎ 03.80.46.46.59 - Courriel : crechemoussillons@leolagrange.org

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

Le Service de Protection Maternelle et Infantile est un service du Conseil Départemental, qui a essentiellement un rôle de prévention et d'éducation pour la santé auprès des familles et des enfants de 0 à 6 ans.

Possibilité de visite à domicile par une sage-femme ou une infirmière puéricultrice, pour toute question relative au déroulement de la grossesse, à l'allaitement, au rythme de vie de bébé, à son éveil, à son alimentation, etc.

Horaires et jours d'accueil :

- ▶ Consultations médicales à visée préventive pour les enfants de 0 à 6 ans gratuites et ouvertes à tous, assurée par un médecin de PMI à Château Services. Tous les jeudis de 14h à 17h sur rendez-vous.
- ▶ Consultation de la puéricultrice : le mardi après-midi de 14h à 16h30 sans rendez-vous.

Espace Solidarités Côte-d'Or de Quetigny – Service P.M.I.
22, Avenue du Château - 21800 Quetigny - ☎ 03.80.63.27.20

LIEU D'ACCUEIL PARENTS ENFANTS : LEAP

« Les p'tites pousses » (association CSF) :

Lieu de rencontres, d'échanges, d'écoute et de moments partagés entre enfants et adultes. Lieu qui encourage les liens, la parole et où le jeu est un support pour favoriser la relation enfant-adulte.

Pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés du parent ou adulte de la famille. Les futurs parents sont également les bienvenus.

L'accueil est libre, anonyme, sans inscription et confidentiel. Participation financière libre.

A chaque séance, 2 accueillantes sont présentes, disponibles aux attentes et besoins de chacun.

Horaires et jours d'accueil :

- ▶ Lundi et mercredi de 9h30 à 12h (sauf le 1^{er} mercredi du mois)
- ▶ Jeudi de 15h à 18h

Vacances scolaires : 1^{ère} semaine en février, avril et octobre et 3 semaines en juillet

Château de la Motte, 22, avenue du Château. ☎ 03.80.71.95.94.

Courriel : lespetitespousses@orange.fr

AUTRES ACCUEILS

Les demandes de renseignements sont à effectuer auprès des responsables respectifs.

Accueil avant et après l'école dans chaque groupe scolaire

- ▶ matin : de 7h30 à 8h30 (du lundi au vendredi).
- ▶ soir : de 16h30 à 18h (18h30 sous conditions) lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Restauration scolaire dans chaque groupe scolaire

- ▶ de 11h30 à 13h30.

Le centre de loisirs – à partir de 3 ans

- ▶ mercredi et petites vacances: journée ou ½ journée avec ou sans repas.
- ▶ grandes vacances : journée - 7h30 à 18h (18h30 sous conditions).

Renseignements : Service Périscolaire – 3, rue de l'Espace

① 03.80.46.24.52 - Courriel : enfance-jeunesse@quetigny.fr

L'école maternelle

- ▶ « les Aiguisons » - 9, boulevard des Herbues - 03.80.46.91.24.
 - ▶ « les Huches-François-Mitterrand » - 1, rue de l'Espace - ① 03.80.71.98.03.
 - ▶ « la Fontaine aux Jardins » - 47, rue des Vergers - ① 03.80.71.98.05.
 - ▶ « Nelson-Mandela » - 13, avenue du Cromois - ① 03.80.46.31.67.
-

La ludothèque/CSF

Château de la Motte – 22, avenue du Château – ① 03.80.71.95.94.

Courriel: ludoquetigny@orange.fr. Site : ludothequequetigny.yj.fr

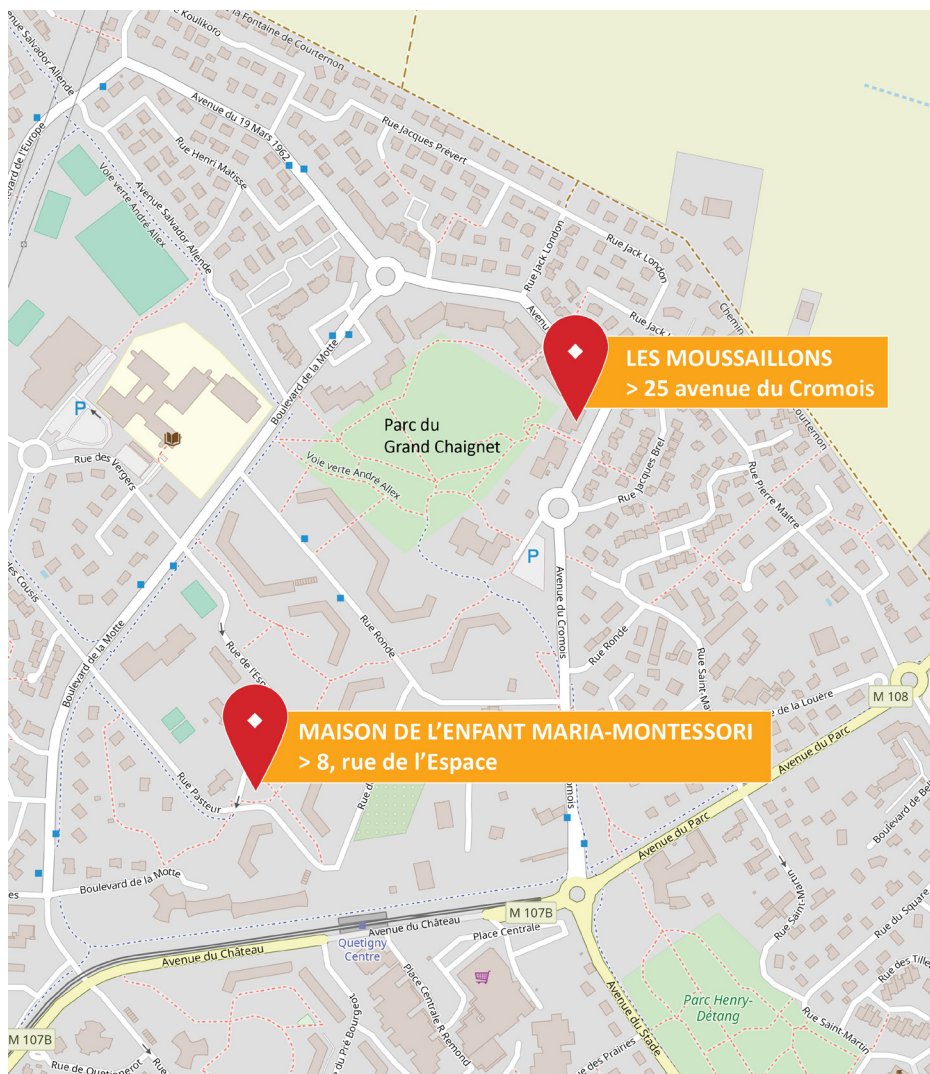
La Ludothèque CSF est associative, c'est un lieu ouvert à un public de tout âge, familles et professionnel(le)s, sur adhésion. Elle propose des temps de jeux sur place, du prêt de jeux et jouets, des animations et du conseil.

Jeux sur place et prêts de jeu :

- ▶ Mardis, mercredis et vendredis : 16h - 18h30
- ▶ Samedis : 10h - 12h30

Sur rendez sur : ludothequequetigny.fr/contact/#calendrier

PLAN DE SITUATION



Plaquette réalisée par la Ville de Quetigny - Septembre 2020